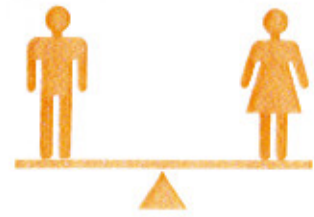


"NOUS NAISSONS TOUS ÉGAUX"



Egalité Des sexes:



- Quelques définitions:

Parité (en politique): Egal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et autres fonctions électives, soit 50%.

Préjugé: Idée qui se construit en se basant sur des stéréotypes qui peut être positif ou négatif et peut provoquer de la discrimination.

Stéréotype: Image générale qui simplifie, explique et catégorise la société permettant de situer autrui dans la société.

Egalité: Principe selon lequel tous les Hommes ont accès aux mêmes droits et doivent être traités de la même manière.

Plafond de Verre: le phénomène selon lequel, dans les organisations, les niveaux supérieurs de la hiérarchie ne seraient pas accessibles aux femmes.

- Le Droit de Vote:

En **1848**, avec l'établissement de la deuxième République, les hommes acquièrent le Droit de Vote. Ils doivent être de nationalité Française et être âgé de 21 ans minimum.

A cette époque il n'était pas du tout question de donner des droits aux femmes. Ce n'est qu'en **1944**, soit **presque 100 ans plus tard** qu'elles se voient autorisées à voter.

Ce n'est que récemment, en 2000, qu'une Loi a été établie pour obliger la parité entre les hommes et les femmes dans le milieu politique.

- La mixité et les inégalités scolaires et salariales

Ce n'est qu'à partir de **1975** que les collèges deviennent officiellement et obligatoirement **mixte**, c'est à dire que l'on mélange les garçons et les filles dans les mêmes écoles et les mêmes classes.

Malgré un égal accès à l'école, possible grâce aux Lois Ferry et à l'établissement de la Mixité, de nombreuses inégalités persistent.

Effectivement, on voit encore aujourd'hui des différences dans l'accès aux études supérieures et plus particulièrement aux études dites scientifiques, aux postes à responsabilités avec la notion de "**Plafond de Verre**" et des salaires plus faibles pour les femmes que pour les hommes.

- L'égalité des sexes dans le sport:

La **deuxième moitié du XXe siècle** signe un tournant majeur concernant la place des femmes dans le sport. Effectivement, avant cette date les femmes, bien que sportives, n'étaient pas inscrites dans des clubs officiels et étaient pratiquement absentes du monde de la compétition.

Pour donner quelques dates, en **1968**, seulement **10%** des femmes faisaient un sport alors qu'**aujourd'hui** on atteint presque **50%** soit la parité.

Attention cependant car de **nombreuses inégalités persistent** concernant la rémunération des joueuses et la couverture médiatique.

Pour donner un exemple, Killian Mbappé reçoit un salaire de 17,5 Millions d'Euros annuels alors que Amandine Henry, joueuse internationale reçoit 360 000€ annuels.

